54me Année — Nouvelle série — No 126 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 4 francs SAMEDI 26 JUIN 1948.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 150 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 15 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

Lettre ouverte à mon ami Titin BRISEMOTTE

Marseille, le 22 Juin 1948

Mon Cher Titin,

Voilà que je deviens paresseux. Pourquo-oa ? dirait Groock. Parce que j'aime rire et que les évènements ne s'y prêtent toujours pas beaucoup.

Pourtant, par amitié pour toi, pour te prouver que j'existe, il faut que j'écrive. To be or, not to be. Etre ou ne pas être, dirait Hamlet, ce prince comique de la vieille Angleterre.

Prouver qu'on existe, en bougeant. That is the question, dirait notre vieil ami Chamberlain s'il était encore de ce monde.

L'ami Toine traduit celà par : Tate lui la question !

Donc pour te prouver que j'existe je continue à t'écrire par grande affection pour toi et pour tous tes fils et cousins, qui sont les miens aussi.

Cependant, quand j'inventorie le présent, j'ai plutôt envie de me passer mon porte-plume au travers du corps, comme le grand vatel se passa au travers du sien sa lardoire ; ou bien d'avaler le contenu de mon encrier en m'écriant : je meurs assassiné !

En écoutant la Radio, en lisant les quotidiens, j'entends et je lis des choses non réjouissantes : des amis et alliés qui continuent à jouer la « Paix » à tire cheveux ; qui essaient mutuellement de se faire peur à la manière des gangster ; en se mettant sur la poitrine, non pas de petits revolvers, mais des bombes plus ou moins atomiques qui, pour le moment, ne sont même peut-être pas chargées, car tous ces gens-là ne sont pas méchants, ils blu-u-fent ! dit cousin Ugène qui en bégaie d'émotion.

Des coups de fusil, des combats de petite guerre aux quatre coins du monde ; l'incendie éteint ici reprend plus loin.

Les humains atteints du génie de la destruction remplacent la peste et le choléra vaincus par toutes sortes d'engins de meurtre. Dans les pays où on ne se bat plus, la guerre chaude est remplacée par la guerre froide ; comme on remplace la soupe fumante par un morceau de veau froid, pour entretenir l'appétit.

Même les français qui sont des gens pacifiques, chacun le sait, s'entretiennent la main en se disputant entre eux.

Les partis se déchirent au lieu de s'unir pour sauver la Patrie ; comme avant la catastrophe, ils se disputent l'assiette au beurre et semblent n'avoir d'autres soucis que d'édifier leur fortune sur les ruines.

Le Parlement, où les enfants terribles de l'extrême gauche semblent chercher toutes les occasions de chahuter les Prof's, nous bâtit des lois que chacun écartèle pour se bien faire voir de ses clients. Et nous subissons ensuite ces monstres informes qui chaque jour ruinent un peu plus la Nation.

Alors qu'il faudrait produire ! produire ! pour faire baisser le coût de la vie, on recommence à gréviculter. On cherche à se convaincre à coups de bombes lacrymogènes, à coups de bouteilles d'acide sulfurique.

Ah ! mon pauvre Titin, qui donc ramènera la Paix dans le monde et l'Union parmi nous, cette Union dont je te parlais dans ma dernière et qui ferait notre force.

Mon pauvre Louis, Sian foutu ! me dit Toine, je crois que décidément malgré ma peur du mal de mer, je vais partir pour le Sénégal rejoindre tes amis Sisteronnais chez les Nègres eux, au moins, c'est du brave monde. Je sais, mon vieux Toine, tu me l'as dit déjà.

Oui, Titin, Toine a raison, les Sénégalais c'est des noirs, mais ils ont l'âme blanche. Tandis que nous, les blancs, c'est le contraire, nous avons l'âme noire.

C'est désespérant ! Je te le dis, Titin, c'est à en avaler son porte-plume ou à se passer l'encrier à travers le corps.

Je divague, Titin, mais ne te f...iche pas de moi, je n'ai pas envie de rire. Si je ne m'encricide pas, je me jetterai peut-être dans le courant des flots impétueux de la baisse qui s'amène !

Voilà encore une arme terrible qui menace les gouvernements : la baisse ou la vie !

Espérons malgré tout, Titin. Il continue à pleuvoir et Ugène me dit : Quand il y a boue, y a baisse !

Voilà le dernier mot, heureusement qu'il n'est pas de moi, Titin, je crois que j'en mourrais !

A bientôt, vieux frère, l'air des Alpes me ressuscitera !

Louis SIGNORET.

CHRONIQUE MUSICALE

Terminons nos causeries sur le lied, en mettant au jour le débat, jamais clos, qui s'est ouvert à l'instant où la postérité, prenant conscience de l'œuvre admirable des mélodistes français, Gabriel Fauré, Henri Duparc et Claude Debussy, prétendit décider si ces musiciens étaient les continuateurs de Schubert et de Schumann ou s'ils avaient, au contraire créé, véritablement, un genre original.

Dois-je dire, chers amis, que la question ne se pose plus guère qu'à une certaine catégorie de chercheurs, mal informés sans doute, et, d'ailleurs de bonne foi, qui, se plaisant au jeu poétique des correspondances et des analogies, appellent Fauré, par exemple, le « Schumann Français ».

Or, ceux qui joignent à leurs travaux d'analyse musicale, des éléments de culture générale : littérature, histoire, folklore, savent qu'un Schumann, synthèse parfaite de l'âme romantique allemande, tient si vigoureusement à sa terre natale que les chants et les rythmes de son terroir sont rarement absents complètement de son œuvre si émouvante. En vain chercheriez-vous cette sève populaire chez le délicieux Fauré.

Pourtant, l'esprit immatériel et raffiné d'une France toute fleurie d'humanisme délicat vit en lui et palpite en ses mélodies.

J'ai eu le plaisir d'entendre dernièrement à la Radio Roland Manuel soutenir pour ses auditeurs la thèse que j'avais eu l'honneur de défendre devant vous plusieurs semaines avant lui. Cet excellent musicien affirme aussi que le lied est trop réellement représentatif d'une époque et d'une race pour avoir beaucoup de points communs avec un genre né sous d'autres cieux, dans une autre atmosphère.

N'est-ce pas mieux ainsi, d'ailleurs ?

Revendiquons donc, et joyeusement, la « Mélodie Française ». Elle est bien vivante, bien à nous, parfaite et discrète, ironique et tendre. C'est un pur, un étincelant miroir de notre âme nationale, un brûlant et fidèle reflet du vrai visage de la Patrie.

Ainsi pouvons-nous, en concluant, nous réjouir, chers amis, puisque le génie incomparable et original des mélodistes français permet qu'à côté d'un Schubert et d'un Schumann, notre France puisse prononcer fièrement les noms, universellement glorieux de Gabriel Fauré, Claude Debussy, Henri Duparc et Maurice Ravel.

Donnons une pensée spéciale à Debussy qui fut appelé, si magnifiquement, si justement, par Gabrièle d'Annunzio « Claude de France ».

Henriette BONTOUX.

CHRONIQUE LOCALE

BAL DE LA REINE. — Comme nous l'avons indiqué dans notre précédent numéro, c'est ce soir à 21 heures, dans la grande salle de l'Eldo, Avenue de la Gare, que se tiendra le Grand Bal de Miss Basses-Alpes, avec le concours de deux orchestres et la participation de toutes les Reines du département, placé sous le patronage du journal « Le Provençal » et « Le Soir ».

C'est à cette soirée que le Comité permanent des Fêtes de Sisteron convie tout le public Bas-Alpin à y participer.

AVIS AUX CAMIONNEURS

Le SAMEDI 3 JUILLET, à la Mairie de SISTERON, à 10 heures, Adjudication sous pli cacheté du transport du blé de la ferme au silo.

OBSEQUES. — Mardi, avec le concours de tous les enfants des Ecoles, de toutes les Sociétés de la Ville, de la Municipalité et de la population, avaient lieu les obsèques de l'adjudant Rossignol, Sisteronnais d'adoption, mort pour la France, en Juin 40, dans la retraite de la Loire.

C'est avec un recueillement général que ce valeureux soldat fut conduit à sa dernière demeure.

Au cimetière, M. Levesque, au nom des Anciens Combattants, prononça un discours dans lequel il retraça la vie de ce jeune militaire et lui adressa un dernier adieu.

Nous adressons à Mme Rossignol, sa veuve, ainsi qu'à toute sa famille, nos bien vives condoléances.

—)o(—

Nous donnons ci-dessous la citation à l'ordre du Corps d'Armée de l'adjudant Rossignol, du 141e R.I.A.

« Sous-Officier d'une valeur exceptionnelle, tant par ses connaissances militaires que par sa bravoure personnelle et son ascendant sur les hommes. Aux combats sur la Somme et à ceux sur la Loire a fait preuve d'un sang-froid et d'un courage admirables. Par son intervention avec le mortier de 60 au combat du 24 Mai sur la Somme et à celui du 7 Juin à Rouverel, a causé de lourdes pertes à l'ennemi. A été mortellement blessé, sous un bombardement violent, à son poste de combat, le 18 Juin, au combat de Sully ».

Cabinet P. J. MOURIER

A enlever, à SISTERON, MAISON 5 pièces et remise. Très bon état. Libre. — Affaires Diverses.

VIENT DE PARAITRE

Un de l'Armée Secrète Bas-Alpine

SOUVENIRS D'UN RESISTANT

par Jean VIAL

Un Bas-Alpin, vrai résistant, vient de publier ses mémoires en un volume de 200 pages. C'est toute l'histoire de la résistance dans les Basses-Alpes, depuis son organisation jusqu'au jour de l'effondrement de l'empire germanique. On y lit tout au long l'œuvre accomplie par ceux qui « vrais résistants » en guerre, ont lutté jusqu'aux derniers jours.

Des noms de Sisteronnais : Raoul Bouchet, Paul Michel et Docteur Jean André, occupent une bonne place.

Ceux qui ne connaissent pas tout l'effort fourni par les « maquisards » trouveront dans ce livre comment ils sacrifiaient leur vie par amour de la Patrie en faisant don de leur personne pour que la France vive.

Ce livre est en vente à la Librairie LIEUTIER, 25, Rue Droite, au prix de 175 francs. Envoi franco contre la somme de 190 francs.

HYMENEE. — A l'occasion du mariage de M. Brouchon Lucien avec Mlle Berthe Savonet, célébré à Volonne le 17 Juin courant, il a été versé la somme de 800 francs pour les vieillards de l'Hôpital-Hospice de Sisteron.

Nos remerciements et meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Les forfait ou des acomptes provisionnels, n'ayant pas acquitté les taxes redevables placés sous le régime du dues au titre du 1er trimestre 1948, sont priés d'en verser de suite le montant au Receveur des Contributions Indirectes à Manosque (C.C. Postal 37-15 Marseille).

A défaut, des pénalités supplémentaires seraient appliquées. (Ce rappel intéresse tous les redevables des communes dépendant de l'Inspection de Sisteron).

ON DEMANDE :

Jeune homme, bonne présentation, ayant instruction, pour bureau.

S'adresser au Bureau du Journal.

NOS MUSICIENS A CHATEAU-ARNOUX. — Après avoir donné un Concert Samedi soir à l'ouverture de la kermesse organisée par les Eclaireurs de France, nos musiciens se sont rendus Dimanche, dans l'après-midi, aux fêtes de Château-Arnoux, aimablement invités par le Comité.

Les « Touristes des Alpes » ont été reçus à la descente du car par M. Camille Reymond, entouré des membres du Comité, qui leur a souhaité la bienvenue au nom de la population.

A 17 h. 30 avait lieu, sur la Place un Grand Concert Musical dirigé par Paul Dollet, aux applaudissements prolongés d'un public nombreux.

Après le concert, le Maire, M. Reymond, en termes éloquents et choisis remercie les musiciens d'avoir contribué par leur présence au succès de la Fête Patronale. Un apéritif leur est offert ensuite pendant que les manèges et les attractions diverses déversent sur la foule leurs flons-flons musicaux.

A 19 h. 30, les musiciens reprenaient le chemin du retour enchantés de la réception qui leur avait été réservée.

Demain Dimanche, à 15 h. 30, les « Touristes des Alpes » se rendront à Volonne, à l'occasion de la fête de la Saint-Jean et y exécuteront deux concerts. A Volonne comme à Château-Arnoux, ils cueilleront des lauriers.

AU SUJET DU LAIT. — Après l'intervention de certains Conseillers Municipaux à la dernière séance du Conseil, M. le Maire a fait venir le Contrôleur du lait pour examiner la situation de la distribution.

Le Contrôle a constaté pour la journée du 23 Juin que la collecte du lait avait été de 287 litres et que les besoins de toutes les cartes et collectivités s'élevaient à 280 litres. Par conséquent, la situation n'avait rien d'anormal ce jour-là.

Mais le Contrôleur a pu constater que pendant une période antérieure, la collecte, certains jours, avait été inférieure de 20 à 40 litres par suite de circonstances imprévisibles, ce qui avait motivé de nombreuses réclamations, mais pour lesquelles le service du Contrôle est impuissant.

VARIETES-DANCING. — A l'occasion du tirage de la Tombola du « Patriote Bas-Alpin », à Sisteron, la Direction des Variétés-Dancing organise, demain Dimanche, à 21 heures un Grand Bal Populaire avec un jazz réputé.

KERMESSE DES ECLAIREURS. — La kermesse organisée par les Eclaireurs de France de Sisteron a eu, malgré un temps plutôt froid, un grand succès. Le Samedi soir un nombreux public se pressait autour des stands dressés sur le Cours du Collège, emplacement bien choisi pour y célébrer des festivités. Aussi éclaireurs et éclaireuses ont rivalisé de talent et ont exécuté leurs numéros sous les applaudissements unanimes de la foule.

Dimanche, après un défilé en Ville de tous les groupes, la kermesse a ouvert ses portes vers 15 heures. Un public encore plus nombreux que la veille y assistait. Il a pu apprécier à leur juste valeur la grâce et l'ingéniosité de tous les sujets qui étaient représentés au magnifique Corso Fleuri pour enfants.

Cette fête, en raison d'un temps toujours menaçant et du vent violent n'a pu se dérouler dans toute l'ambiance de gaieté qu'on était en droit de souhaiter.

Le bal du soir, qui devait avoir lieu en plein air, s'est tenu dans la salle des Variétés avec le concours du jazz de la fanfare du 11e B. C. A. de Barcelonnette.

DON. — En souvenir de son mari, mort pour la France, Mme Rossignol vient de verser la somme de 2.000 francs à répartir comme suit : 500 francs pour le Sou des Ecoles Laïques ; 500 francs pour les Anciens Combattants ; 500 francs pour les Sapeurs-Pompiers, et 500 francs comme argent de poche aux Vieillards de notre Hôpital.

Au nom de tous, nous renouvelons à Mme Rossignol nos bien sincères condoléances et nos vifs remerciements.

VARIETES - CINEMA

Samedi, soirée Dimanche, matinée
Actualités Documentaire
et un super-film
NUITS BIRMANES
Dimanche, à 21 heures, Grand Bal.

GRANDE KERMESSE SCOUTS DE FRANCE. — Les Scouts de France de Sisteron organisent les 17 et 18 Juillet, une kermesse qui aura pour cadre le Parc de Sainte-Ursule. On se souvient encore de celle qu'ils avaient organisé dans ce même Parc le 2 Juillet 1939, et qui obtint un magnifique succès.

Nos scouts sont pauvres, les vacances approchent et avec elles, le Grand Camp d'été qui est, pour tout scout, guide ou louveteau, l'aboutissement de toute une année de scoutisme. C'est alors pendant deux ou trois semaines la vie fraternelle d'équipe, au grand air, dans la joie et la pureté, sous la garde du chef et de l'aumonier. Faute d'un peu d'argent, nos scouts devraient-ils renoncer à ce Camp, renoncer à cette joie, à ces jours fraternels ?

Le Comité des Amis des Scouts ne l'a pas voulu. Il y a un peu plus de deux mois, sous la présidence de Me Guillaume Buès, il s'est réuni, a compté autour de lui les bonnes volontés (dont pas une n'a fait défaut disons-le) et a commencé la mise en œuvre de la Grande Kermesse que nous annonçons aujourd'hui officiellement et qui permettra à tous les scouts, à tous les louveteaux, à toutes les guides de prendre part au Grand Camp d'été.

Une kermesse pour être belle, pour être inoubliable, est un long effort, une lente et précise organisation. Les scouts et leurs amis le savent, ils sont au travail depuis longtemps, ils modèlent une fête parfaite dont nous parlerons ici-même souvent.

Apprenez à Danser

fac. chez vous en 6 jours. Envoi docum. contre 20 francs. Professeur SOULEIL, 43, Rue Berlioz, NICE.

© VILLE DE SISTERON

BEAU GESTE. — Notre compatriote Gustave Javel, coiffeur à Marseille, un vieil ami des « Touristes des Alpes » a fait parvenir au trésorier de la Société la somme de 100 francs au titre de membre honoraire. Nos remerciements à M. Javel.

J'ACHETE
CHIFFONS, METAUX, PAPIERS
S'adresser
Pierre SALON
Rue Mercerie — SISTERON

AVIS. — Le poste de maîtresse-lingère étant vacant à l'Hôpital-Hospice de Sisteron, toute personne susceptible de remplir cette fonction est priée d'adresser sa demande à la Direction de l'Hôpital.

Sérieuses références exigées.

Les demandes seront reçues jusqu'au 10 Juillet, dernier délai.

Pour tous renseignements, s'adresser au bureau de l'Economat.

TITRES D'ALIMENTATION. Les titres d'alimentation pour la période Juillet-Août-Septembre, seront distribués aux consommateurs dont le nom commence par A B C Lundi 28 Juin; D E F G H, Mardi 29 ; I J K L M Mercredi 30 ; N O P Q R Jeudi 1er Juillet ; S T U V W X Y Z, Hôtels et Collectivités, Vendredi 2 ; Producteurs de Céréales, Samedi 3 ; Retardataires, Lundi 5.

Passé cette date les retardataires percevront leurs cartes amputées des jours périmés.

Les femmes enceintes devront présenter leur carte de grossesse et les femmes allaitant un certificat du docteur ou de la sage-femme.

Le bureau est ouvert de 10 heures à 12 heures et de 14 à 17 heures.

PETROLE LAMPANT. — Les consommateurs qui avaient fait une demande de pétrole et qui ne sont pas venus retirer leur bon sont avisés que, passé le 30 Juin, l'attribution leur revenant sera réservée pour d'autres demandeurs.

C. G. A. — ESSENCE POUR MOISSONS. — La liste des bénéficiaires de bons d'essence pour les moissons et pour les moteurs est affichée dans le hall de la Mairie.

Prière de retirer les bons avant le 30 Juin.

—)o(—

COTISATIONS. — Il est rappelé que les cotisations 1948 sont encaissées par le Secrétaire.

Les retardataires sont priés de se mettre à jour au plus tôt.

TOUTES les Fournitures Scolaires
et de Bureaux
Livres et Registres
TOUS les Travaux Typographiques
à l'
Imprimerie — Papeterie — Librairie
M.-PASCAL-LIEUTIER
25, Rue Droite — — SISTERON
Téléphone 1.48

MEZIEN

FETE PATRONALE. — Dimanche 27 Juin sera célébrée la fête de la Saint-Jean comme les années précédentes, avec son éclat habituel.

A 9 heures, Concours de Boules à la longue ; à 15 heures, Concours de Pétanque ; à 17 heures et à 22 heures, Bal avec un Jazz réputé de la région ; Concours de Valse et de Chant.

Le meilleur accueil est réservé aux étrangers.

Le Comité décline toute responsabilité en cas d'accident.

Nous donnerons sous peu la liste des généreux donateurs au profit de la fête.

ETAT-CIVIL

du 18 au 25 Juin 1948

Naissances : Marie Paule Marguerite Vernet, Rue Droite. — Roger Marcel Sauve, Avenue de la Libération.

REMERCIEMENTS

Madame ROSSIGNOL, née Farine remercie M. le Maire et le Conseil Municipal de Sisteron, ainsi que toutes les Sociétés et la population, qui ont bien voulu assister à la réinhumation de son mari

Albert ROSSIGNOL

mort pour la France.

A LA NOUVELLE FABRIQUE
10, Rue Saunerie — SISTERON
Choix incomparable de
CHAMBRES
SALLES A MANGER
Tous les modèles Tous les prix
TOUT POUR L'AMEUBLEMENT
Visitez notre Magasin-Exposition

FILMS
PELLICULES
Appareils Photo & Ciné
Droguerie Paul BERNARD
63, Rue Droite
— SISTERON —

ARBORICULTEURS !
pour toutes vos plantations
adressez-vous aux
PEPINIERES du BUECH
MISON (Basses-Alpes)
Scions et Quenouilles de Poiriers et Pommiers disponibles.
Catalogue et Prix sur demande.

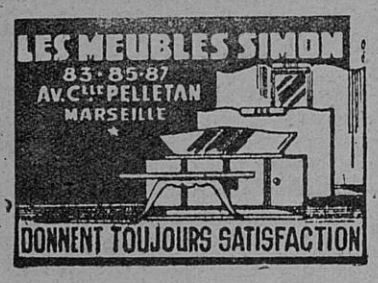

CARTES DE TRANSPORTS
ASSURANCES « LE SOLEIL »
CONTENTIEUX
FONDS DE COMMERCE

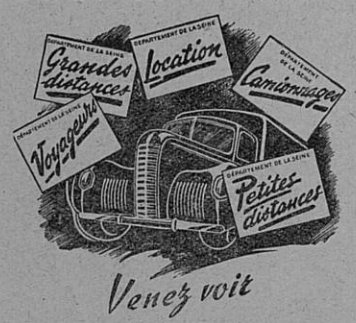

ALLEGRE & CHASTEL
6, Place de la Mairie
SISTERON — (Basses-Alpes)
Téléphone 205

Pas de Piqûres
Eczémas secs et crouteux
Boutons — Démangeaisons
Impétigo — Urticaire — Varices
Un Dépuratif à base de Plantes
« Le Sérum Végétal de Vergons »
EMPLATRE AMERICAIN St-ROCH
Douleurs — Rhumatismes
Laboratoire : 33, Bd Pierre Sola
Dr A. FERRAND, pharmacien, NICE
Brochure et Renseignements
sur demande

LE TÉLESCOPE DU MONT PALOMAR

Le Mont Palomar, non loin de la frontière mexicaine, au sud-est du Mont Wilson, dans la chaine des Montagnes Rocheuses, atteint 1.750 mètres d'altitude.

C'est là qu'une équipe de savants américains a construit un observatoire et installé le télescope le plus puissant qui soit au monde, réussite extraordinaire qui a couté 20 ans d'efforts et plus de 6 millions de dollars. Le tube de ce télescope en charpente d'acier rigide, est long de 17 mètres et pèse plus de 100 tonnes. Pour la première fois dans l'histoire des instruments d'astronomie, l'observateur ne prend pas place derrière l'instrument ou sur le côté, mais bien à l'intérieur, dans une cabine aménagée au foyer du miroir. Ce miroir ne mesure pas moins de cinq mètres.

Grâce à cette œuvre gigantesque les hommes pourront scruter un univers huit fois plus grand que celui qu'ils connaissent jusqu'à la profondeur d'un milliard d'années-lumière (la seconde-lumière vaut 300.000 kilomètres), résoudre d'angoissantes énigmes et aussi en voir apparaitre d'autres sans doute.

(Informations Larousse).

Etudes de Me Charles TARTANSON, Avocat-Avoué à DIGNE
5, Avenue Joseph Reinach
et de Me CHARLES-ALFRED, Avocat-Avoué à DIGNE, Boul. Thiers

Vente après surenchère

Immeubles sis à Sisteron

L'ADJUDICATION SUR SURENCHERE aura lieu à l'audience des criées du Tribunal Civil de DIGNE, à quatorze heures, le JEUDI VINGT DEUX JUILLET mil neuf cent quarante huit.

MISE A PRIX : **UN MILLION DOUZE MILLE Frs. ci... 1.012.000**

PROCEDURE

Ces immeubles ont été vendus en vertu et en exécution :

1o) D'un jugement rendu par le Tribunal Civil de DIGNE le vingt quatre Mars mil neuf cent quarante quatre ;

2o) D'un autre jugement du douze Mars mil neuf cent quarante six, ordonnant une deuxième expertise;

3o) D'un troisième jugement rendu par le Tribunal Civil de DIGNE, le vingt Novembre mil neuf cent quarante six, ordonnant les opérations de liquidation et partage, par les soins de Me BUES, notaire à SISTERON, sous la surveillance de Monsieur BAUDRAND, Juge-Commissaire, à ces fins commis, avec licitation préalable aux enchères publiques des immeubles successoraux dépendant des successions des époux RICHAUD Marie Thérèse et REYNAUD Henri Joseph, domiciliés en leur vivant à SISTERON, décédés le mari le trois Janvier mil neuf cent trente et un et sa veuve RICHAUD Marie Thérèse, le quatorze Décembre mil neuf cent quarante deux ;

Et enfin 4o) d'un arrêt de la Cour d'Appel d'AIX du trente Janvier mil neuf cent quarante huit, confirmant ledit jugement du vingt Novembre mil neuf cent quarante six ;

Aux requêtes, poursuites et diligences de :

Madame REYNAUD Elise, épouse PREVOT Constant, et de ce dernier, tant en propre que pour la validité à l'égard de son épouse, ensemble demeurant 105, Chemin Saint-Jean du Désert, à MARSEILLE, ayant Me TARTANSON pour avoué et élisant domicile à DIGNE en son étude ;

Contre : 1o) Monsieur DIDIER Clément, tant en propre que comme tuteur de son fils mineur Maurice DIDIER ; 2o) Mademoiselle DIDIER Yvonne, demeurant tous deux à SISTERON, ayant Me CHARLES-ALFRED pour avoué;

En présence de Monsieur MALDONNAT Marius, propriétaire, quartier de la Coste à SISTERON, ès-qualités de subrogé-tuteur du mineur Maurice DIDIER, à ces fonctions nommé par délibération du Conseil de famille tenu à SISTERON le dix Février mil neuf cent quarante sept ;

Ces dits immeubles ont été adjugés à Monsieur COLLOMP Arthur, négociant en bestiaux à VENTAVON pour le prix principal de NEUF CENT VINGT MILLE FRANCS, suivant jugement rendu à l'audience des criées de ce Tribunal le vingt sept Mai mil neuf cent quarante huit ;

Par déclaration au greffe du Tribunal Civil de DIGNE du trente et un Mai mil neuf cent quarante huit Mademoiselle DIDIER Yvonne, colicitante, a déclaré être adjudicataire et exercer son droit de préemption sous la constitution de Me CHARLES-ALFRED.

Après la déclaration de Mademoiselle DIDIER, Madame REYNAUD Elise, épouse PREVOT Constant et ce dernier qui l'assiste et l'autorise, ont formé une surenchère du dixième suivant déclaration faite au Greffe dudit Tribunal le premier Juin mil neuf cent quarante huit, sur le prix principal de Neuf Cent Vingt Mille Francs sous la constitution de Me TARTANSON, avoué ;

Cette surenchère a été dénoncée par acte d'avoué du premier Juin mil neuf cent quarante huit.

DESIGNATION DES IMMEUBLES telle qu'elle a été faite dans le jugement du vingt Novembre mil neuf cent quarante six, enregistré et signifié :

LOT UNIQUE. — DOMAINE au quartier des Coudourets à SISTERON, paraissant cadastré numéros 658 p, 659 p, Section B, nature labour, vigne et pré, pour soixante seize ares, trente deux centiares, une parcelle de nature en nature de labour et pré, sur laquelle se trouve un cabanon, même quartier paraissant cadastrée sous les numéros 654 p, 655 p, 656 p, 657 p, section B, pour un hectare, huit ares, et Propriété, quartier des Coudourets, comprenant bâtiment d'exploitation et d'habitation, cour, jardin, pré, labour et aride, le tout formant un seul tenant, paraissant cadastré sous les numéros 630, 637 638 p, 639, 640, 641, 642, 643, 644, d'une contenance de un hectare, quatre vingt dix sept ares, quarante six centiares.

NOUVELLE MISE A PRIX

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges, et sauf les modifications qui pourraient y être apportées dans le délai de la loi, les enchères seront ouvertes sur la nouvelle MISE A PRIX de UN MILLION DOUZE MILLE FRANCS, ci . . . .

1.012.000 FRANCS

La nouvelle adjudication aura lieu à l'audience des criées du Tribunal Civil de DIGNE du JEUDI VINGT DEUX JUILLET mil neuf cent quarante huit, à quatorze heures (22 Juillet 1948, à 14 heures).

Pour tous renseignements, s'adresser aux avoués.

Fait à DIGNE le vingt trois Juin mil neuf cent quarante huit.

Ch. TARTANSON,
avoué poursuivant.

Enregistré à Sisteron, le
, folio , case
Reçu : 100 francs.
Signé : JAME.

UN FIN PECHEUR
UN BON CHASSEUR
UN CONNAISSEUR
va toujours chez
BOCCARON 27, Rue Droite SISTERON
Fournitures Générales
pour l'Electricité

Avant l'achat d'une
CUISINIERE ELECTRIQUE
voyez nos modèles
Plus Spacieuses
Entièrement Emaillées
Fabrication Robuste
Présentation Impeccable
Modèle Standard 25.000 sans bon
Modèle Luxe 32.500 sans bon
FIASTRE
22, Rue Saunerie — SISTERON
Téléphone 101
Magasin ouvert
Jeudis, Samedis et Jours de Foire
Tout ce qui concerne l'Electricité

TOUT pour la MUSIQUE
pour le JAZZ
Accord — Location — Echange
Les meilleures marques
Les meilleurs prix
Spécialité de Jazz
Fournitures les plus modernes
Toutes réparations
rapides et garanties
L. ALLEMAND
66, Rue Grande — MANOSQUE

ARBORICULTEURS ! ! !
Les ennemis de vos arbres veillent
LE VER DU FRUIT
commence à faire des dégâts
traitez avec BOZARSAL
LES KERMES ET COCHENILLES
vont s'attaquer à vos arbres
traitez avec ELGETE
LES PUCERONS ET CHENILLES
guettent... choisissez dans
la gamme de nos « Insecticides »
et n'oubliez pas que
Les Produits de TRUFFAUT
font les fruits sains et beaux
Dépositaires exclusifs :
EMBALLAGES
ET PEPINIERES FRUITIERES
DE LA DURANCE
La Cazette — SISTERON — Tél. 15

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

Etudes de Me Charles TARTANSON
Avocat-Avoué
5, Avenue Joseph Reinach, DIGNE
et de Me Guillaume BUES
Notaire à SISTERON

Vente par licitation

Maison et Jardin à Sisteron

ADJUDICATION à SISTERON le DIX SEPT JUILLET mil neuf cent quarante huit, à quinze heures.

En exécution d'un jugement rendu sur requête par le Tribunal Civil de DIGNE, le dix Décembre mil neuf cent quarante sept, comettant Me BUES, notaire à SISTERON, il sera procédé en son étude le SAMEDI DIX SEPT JUILLET mil neuf cent quarante huit, à quinze heures, et après un renvoi de vente à la vente aux enchères publiques de l'immeuble dont la désignation suit :

DESIGNATION
DE L'IMMEUBLE A VENDRE
ET MISE A PRIX

LOT UNIQUE. — UNE MAISON à usage d'habitation, avec terrain attenant, en nature de jardin, le tout sis sur le territoire de la Commune de SISTERON, Avenue de la Libération, paraissant cadastrée sous le numéro 70 de la Section D, pour une contenance de 360 mètres carrés 81, et confrontant au levant S N C F ; au midi Masse ; au couchant Route Nationale 85, et au nord Andine ;

Ladite Maison composée d'un rez-de-chaussée de deux garages, d'un premier étage de cinq pièces surélevé d'un galetas.

MISE A PRIX : **850.000 francs**

QUALITE DES PARTIES

La présente vente a été ordonnée sur la requête collective de :

1o) Monsieur Pierre Louis Gustave ANDINE, Contrôleur des Contributions Directes, demeurant à BONNEVILLE (Haute-Savoie) ;

2o) Madame Amélie Claire MASSOT sans profession, veuve de Monsieur Marcel Ludovic Auguste ANDINE (décédé ab-intestat à SISTERON le dix sept Novembre mil neuf cent quarante deux) demeurant à SISTERON, quartier des Plantiers ;

Ladite dame MASSOT, veuve ANDINE, ayant agi tant en son nom et pour son compte personnel en sa qualité d'usufruitière du quart dans la succession de son défunt mari et d'épouse commune en biens à défaut de contrat ayant précédé son mariage civil célébré à la Mairie de SISTERON le vingt cinq Juillet mil neuf cent vingt cinq, qu'en sa qualité de tutrice naturelle et légale de ses enfants issus de son union avec Monsieur ANDINE dont ils sont les seuls héritiers concurremment avec Pierre Louis Gustave ANDINE, leur frère majeur sus-nommé, savoir :

a) Madame Marie Thérèse Josette Emilie ANDINE, devenue depuis le jugement épouse de Monsieur DESFOSSES René Félix Clément, demeurant ensemble à TANNINGES (Haute-Savoie) ;

b) Monsieur Gérard Paul Mary ANDINE et c) Mademoiselle Marcelle Marie Claire ANDINE, ces deux derniers demeurant avec leur mère à SISTERON ;

Ayant tous Me TARTANSON pour avoué, exerçant près le Tribunal Civil de DIGNE et élisant domicile en son étude ;

Et en présence de Madame Simone ANDINE, épouse VIDA Wladislas, demeurant à SISTERON, subrogée-tutrice desdits mineurs, à ces fins précédemment nommée.

L'immeuble à vendre dépend pour partie de la succession de Monsieur Ludovic Marcel Auguste ANDINE, en son vivant entrepreneur de maçonnerie, demeurant à SISTERON, Les Plantiers, y décédé ab-intestat le dix sept Novembre mil neuf cent quarante deux.

LOT UNIQUE

MISE A PRIX : HUIT CENT CINQUANTE MILLE FRANCS, ci . .

850.000 FRANCS

Pour tous renseignements, s'adresser à Me BUES, notaire à SISTERON rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Fait à DIGNE le quatorze Juin mil neuf cent quarante huit.

Ch. TARTANSON, avoué.

Enregistré à Sisteron, le
, folio , case
Reçu : 100 francs.
Signé : JAME.

© VILLE DE SISTERON